

2019-2025
BAROMÈTRE
FINANCIER DES COMMUNES
AVEC QUARTIERS PRIORITAIRES
POLITIQUE DE LA VILLE

1^{ÈRE} ÉDITION


La banque des
collectivités locales

association des maires
VILLE & BANLIEUE
de France



SOMMAIRE

01

Introduction

- ◆ Présentation des QPV et du champ de l'étude
- ◆ Présentation de la méthodologie AFL
- ◆ Ce qu'il faut retenir

p3

02

Analyse de la santé financière des communes QPV

p9

03

Analyse par strates démographiques

p16



Précisions méthodologiques :

- ◆ L'analyse concerne les communes de plus de 3 500 habitants pour éviter les biais liés à la surreprésentation des communes de petites tailles.
- ◆ Elle compare les communes disposant de quartiers prioritaires de la politique de la ville et celles n'en disposant pas.
- ◆ Une commune est qualifiée de « commune QPV » dès lors qu'au moins un quartier prioritaire est présent sur son territoire.



01

Introduction

PRÉSENTATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

- Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont des **territoires d'intervention**, définis par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.
- **Le 1^{er} janvier 2024, la nouvelle liste des quartiers prioritaires en France hexagonale est en vigueur**, à l'issue des travaux d'actualisation menés par l'ANCT en lien avec les préfetures de département et en s'appuyant sur les données produites par l'INSEE.
- Les QPV de la France hexagonale doivent **respecter les critères législatifs de revenu et de population** (concentration de pauvreté en milieu urbain).

Critères d'éligibilité des quartiers :



- ✓ Être dans une unité urbaine de **+ de 10 000 habitants**
- ✓ Avoir au minimum **1 000 habitants** dans le périmètre du QPV
- ✓ Avoir un **revenu médian des ménages en décrochage** par rapport à celui de l'unité urbaine d'appartenance et à celui de la France hexagonale

Les données de référence :

- Unités urbaines 2020 de l'INSEE
- Nombre de personnes par foyer fiscal
- Revenus médians déclarés par Unité de Consommation



PRÉSENTATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

1 362

quartiers prioritaires
politique de la ville
(QPV) en France
Hexagonale



LOCALISATION
GÉOGRAPHIQUE
ET CLASSES DE
NOTES FINANCIÈRES
DES COMMUNES
QPV

Note AFL

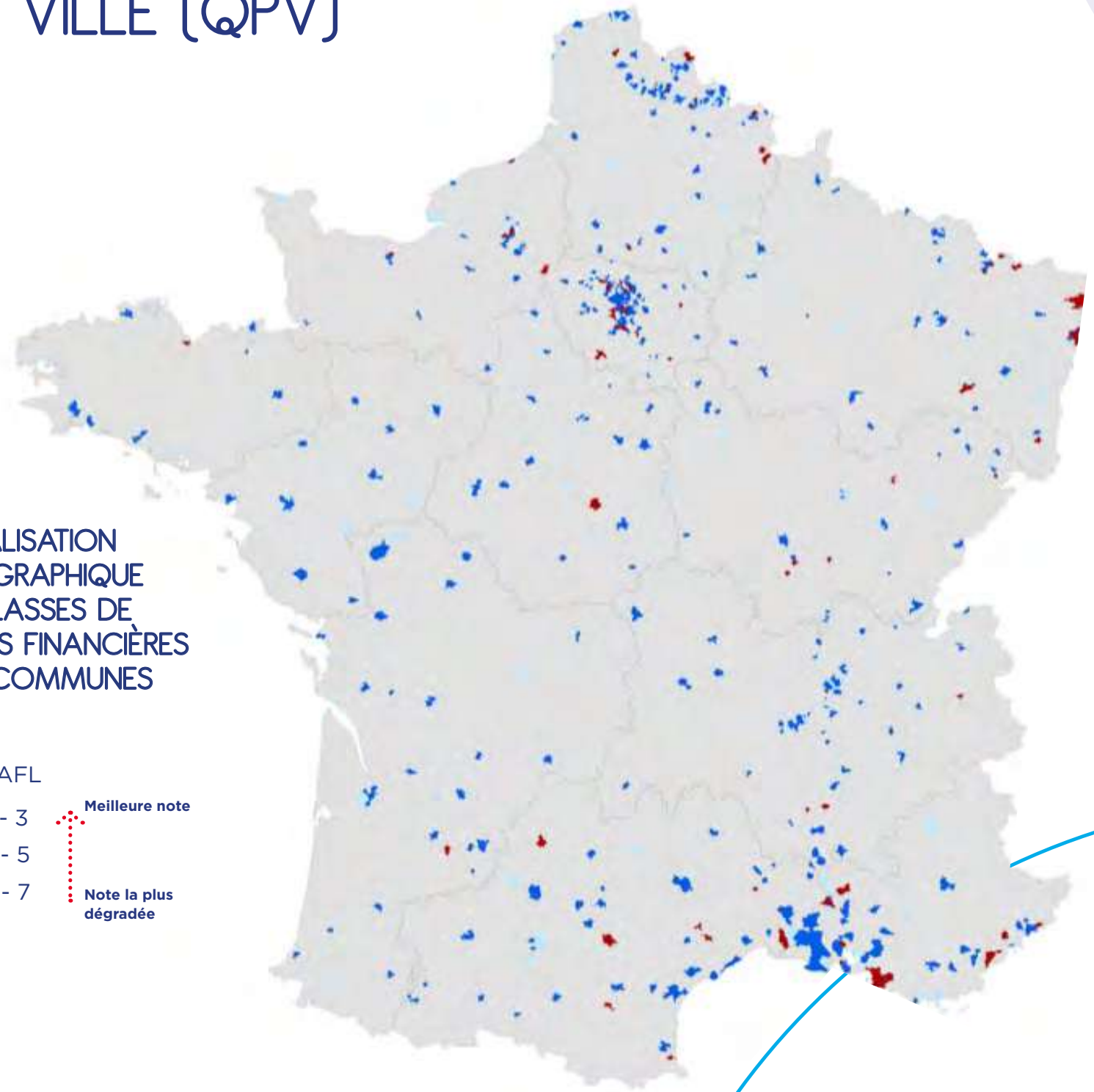
1 - 3

3 - 5

6 - 7

Meilleure note

Note la plus
dégradée



PRÉSENTATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

Les QPV d'Outre-Mer

- Pour les quartiers ultramarins, le travail a été conduit **en 2024** par l'ANCT en lien avec les préfetures de département ainsi qu'avec le Haut-commissariat de la République en Polynésie française et s'appuyant sur les données produites par l'INSEE et par l'institut de la statistique de la Polynésie française.
- La **méthode dite « harmonisée »**, en tenant compte des spécificités urbaines de chaque territoire, s'appuie sur un socle de 6 variables communes permettant la construction d'un indicateur synthétique et une hiérarchisation de l'ensemble des QP à l'échelle des 4 DROM (Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane).

Variables statistiques mobilisées pour l'éligibilité des quartiers :

- la proportion des **chômeurs** dans la population active
- la proportion des **inactifs** dans la population des **15 à 64 ans**
- la proportion des **non-diplômés** dans la population des 15 ans et plus
- la proportion des **familles monoparentales** dans l'ensemble des familles
- la proportion des **logements surpeuplés** dans l'ensemble des logements.

- A Mayotte, la loi n°2025 797 du 11 août 2025 de programmation pour la refondation de Mayotte a, par dérogation à la loi Lamy, classé l'intégralité des communes de l'archipel en QPV (voir Décret n° 2025-1435 du 30 décembre 2025)
- La présente étude ne concerne pas les territoires de Saint-Martin et de Polynésie Française.



CE QU'IL FAUT RETENIR

L'analyse budgétaire des communes avec QPV révèle certaines spécificités

Une notation financière des communes avec QPV structurellement moins favorable mais qui suit la tendance nationale.

- Des taux d'endettement et d'épargne décalés selon la présence ou non de QPV dans les communes étudiées.
- Des ratios de solvabilité satisfaisants mais moins bien orientés.

En fonctionnement, des dotations plus importantes qui ne compensent pas des recettes fiscales moindres à strate de population équivalente.

Un recours à l'emprunt supérieur pour financer l'investissement des communes avec QPV.

- Des divergences dans le niveau de dotation par habitant pour les communes QPV (supérieur en fonctionnement, inférieur en investissement).
- L'utilisation maîtrisée du levier de la dette ne suffit pas à avoir une capacité d'investissement équivalente aux communes sans QPV sur son territoire.

L'analyse par strate révèle que les communes avec QPV de taille plus modeste (3 500 – 10 000 habitants) sont plus subventionnées.

- L'emprunt occupe une part moindre dans le financement des équipements que les autres communes avec QPV.
- Les communes de plus de 20 000 habitants s'inscrivent dans une tendance inverse et s'appuient de manière plus marquée sur l'endettement.



LE BAROMÈTRE : UNE ÉTUDE QUI S'APPUIE SUR LE MÉCANISME DE SCORING UTILISÉ PAR L'AFL

Qu'est-ce que la note AFL ?

Toutes les collectivités françaises se voient attribuer une « note AFL » entre 1 et 7.

Elle repose sur trois critères :

Le poids de l'endettement

Pondéré à 20%, il résulte de la capacité de désendettement (10%) et du taux d'endettement (10%)

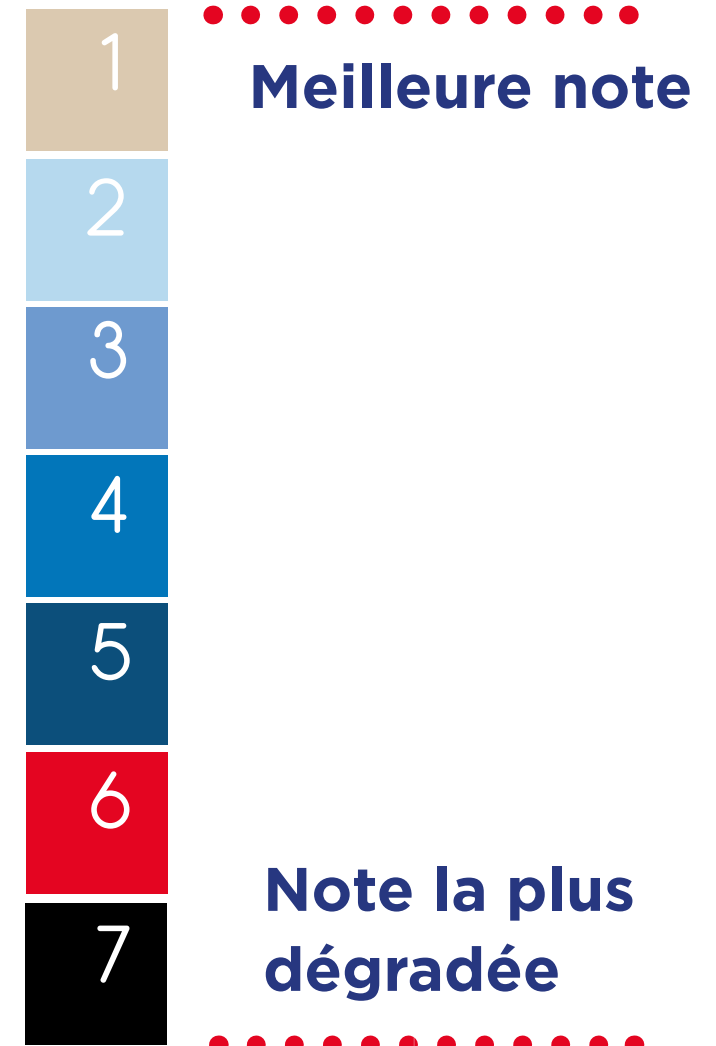
La solvabilité

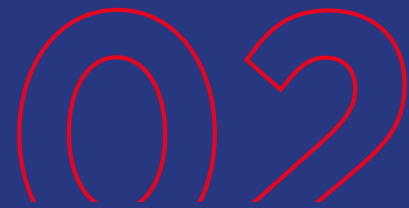
Pondérée à 55%, elle résulte du taux de couverture du remboursement de la dette par l'épargne brute (30%) et du taux d'épargne brute (25%)

Les marges de manœuvre budgétaire

Pondérées à 25%, elles résultent de :

- La part des annuités de la dette dans les recettes de fonctionnement (5%)
- Taux d'épargne brute avec augmentation de 10% des ressources à pouvoir de taux (5%)
- Capacité de désendettement (10%)
- Taux d'endettement (5%)





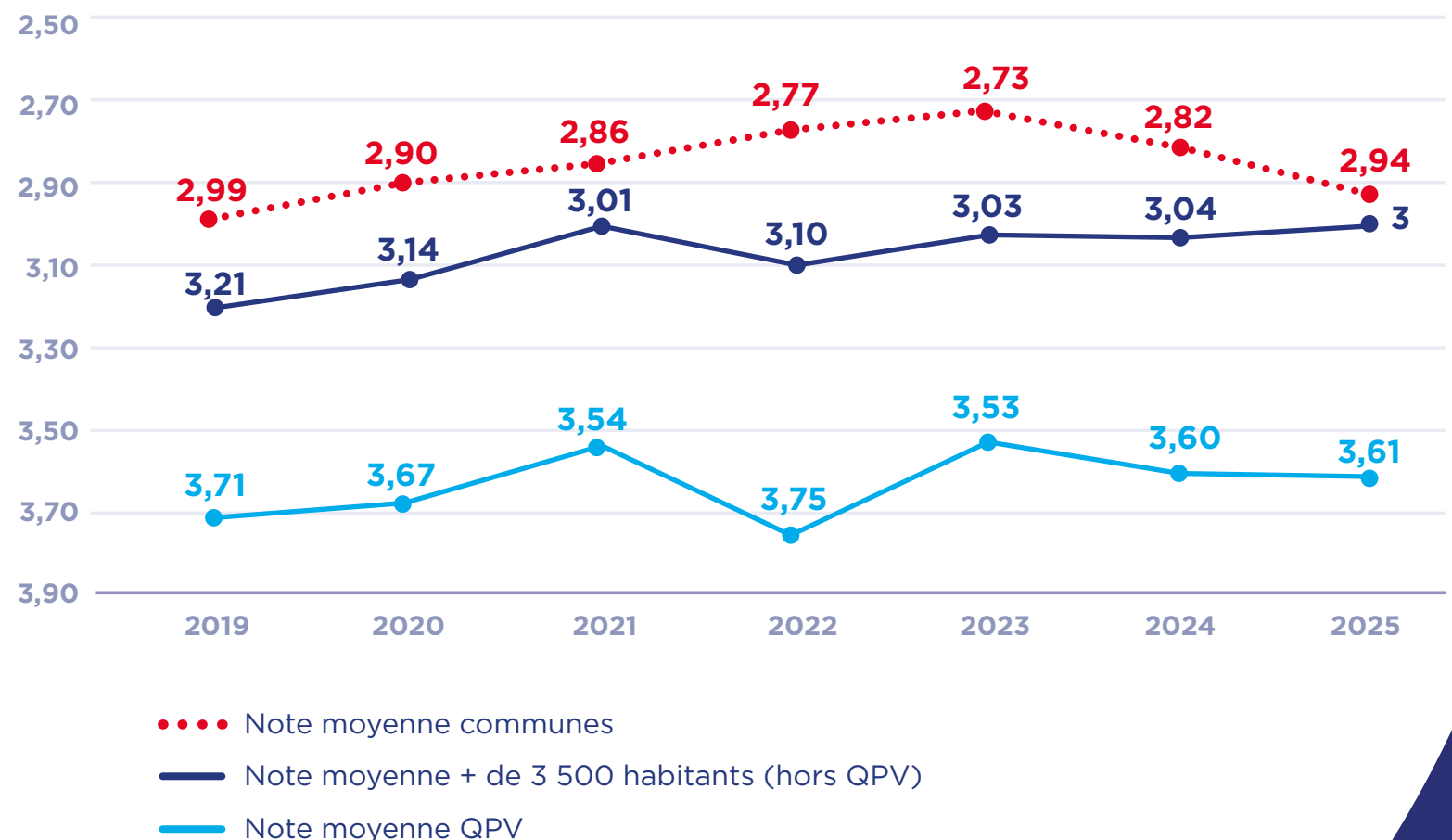
Analyse de la santé financière des communes QPV

UNE SITUATION FINANCIÈRE MOINS FAVORABLE

Une notation financière des communes QPV structurellement moins favorable mais qui suit la tendance nationale

- Les communes avec QPV sont moins bien notées.
- Mais un écart de notation avec les autres communes de mêmes strates démographiques stable dans le temps.
 - L'écart de 0,53 en 2019 devient un écart de 0,61 en 2025.
 - Sur la période étudiée, les courbes affichent les mêmes tendances.
- Une note financière moyenne des communes avec QPV globalement favorable.
 - Sur une échelle de 1 à 7, une note de 3,61 (moyenne 2025 pour les QPV) est synonyme d'une situation financière relativement saine.
 - Cette moyenne cache toutefois des disparités selon les communes.

ÉVOLUTION DES NOTATIONS FINANCIÈRES AFL



3,61 / 7

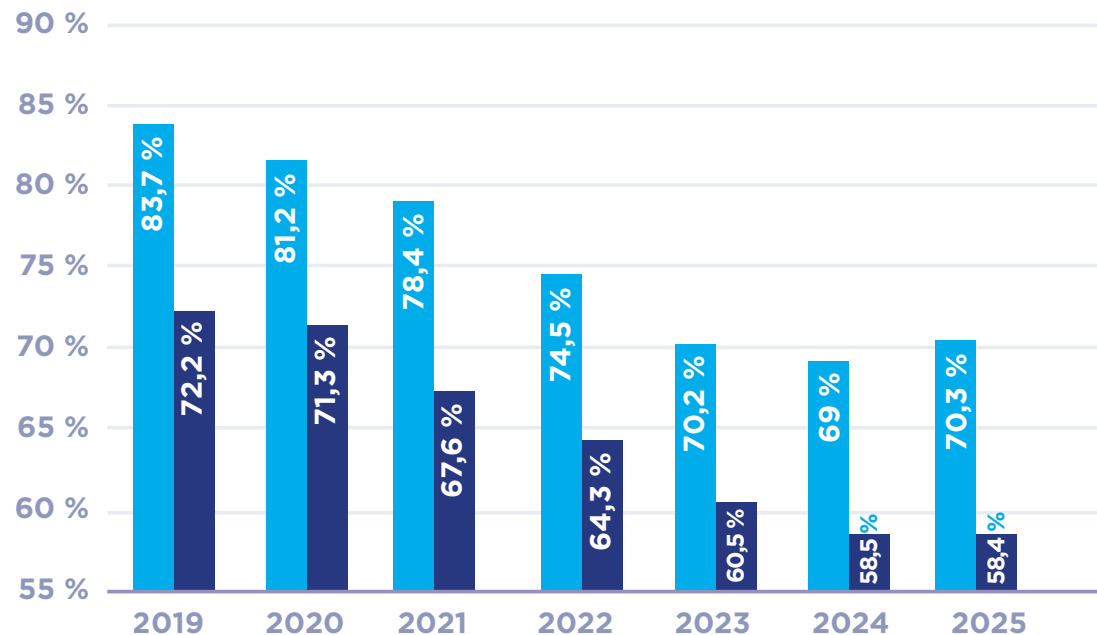
Note moyenne des communes avec QPV en 2025

02 UNE SITUATION FINANCIÈRE MOINS FAVORABLE

Des taux d'endettement et d'épargne distincts selon la présence ou non de QPV dans les communes étudiées

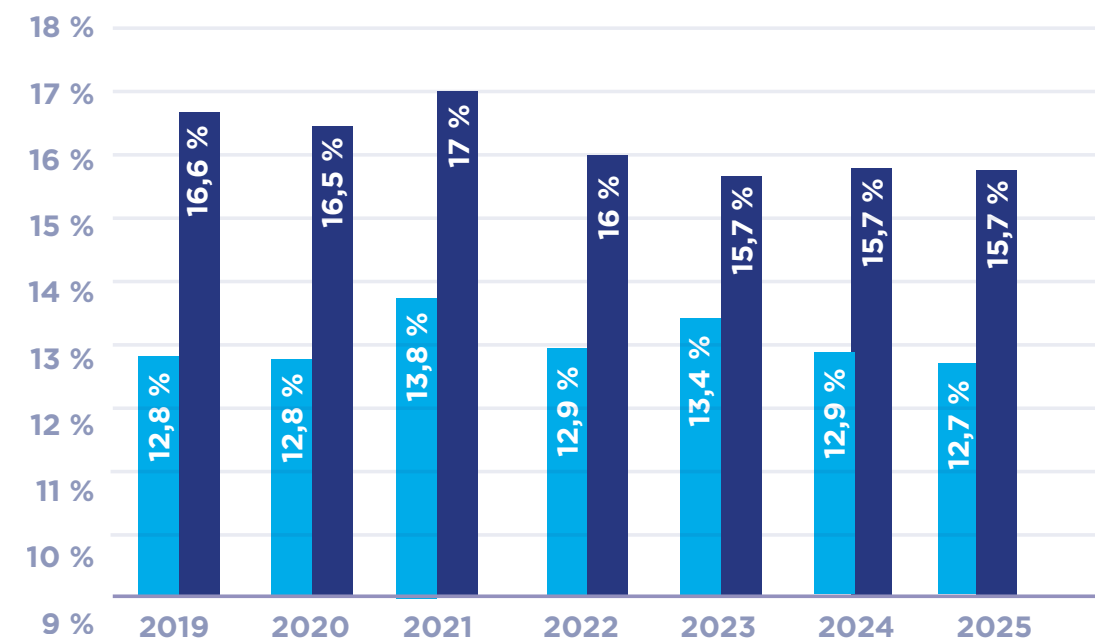
On observe ainsi un taux d'endettement plus élevé pour les communes QPV, et un taux d'épargne plus faible sur l'ensemble de la période.

TAUX D'ENDETTEMENT PAR AN



■ Taux d'endettement QPV ■ Taux d'endettement + de 3 500 hab.

TAUX D'ÉPARGNE BRUTE PAR AN



■ Taux d'épargne brute QPV ■ Taux d'épargne brute + de 3 500 hab.



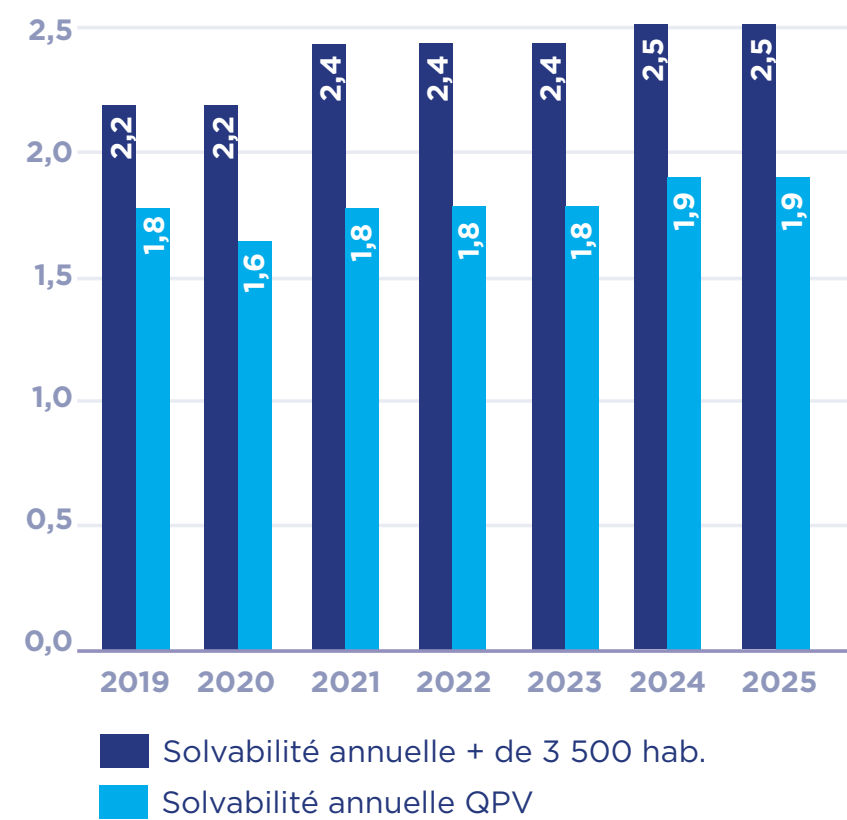
02 UNE SITUATION FINANCIÈRE MOINS FAVORABLE

En conséquence, une solvabilité qui reste assurée mais moins confortable

Les communes QPV présentent des **ratios de solvabilité annuelle** (capacité à rembourser son capital annuel avec son épargne sur l'exercice) **et pluriannuelle** (nombre d'années pour rembourser l'ensemble du stock de dette avec l'épargne en année N) **moins favorables**.



) SOLVABILITÉ ANNUELLE PAR AN



Bien qu'en deçà des communes sans QPV, l'indicateur s'améliore sur la période et s'établit à un niveau satisfaisant de 1,9 en 2025.

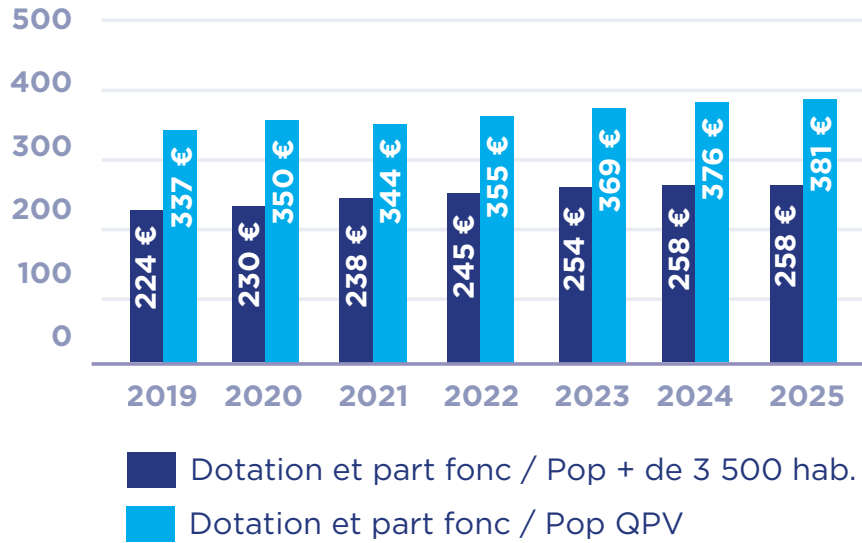
) SOLVABILITÉ PLURIANNUELLE PAR AN



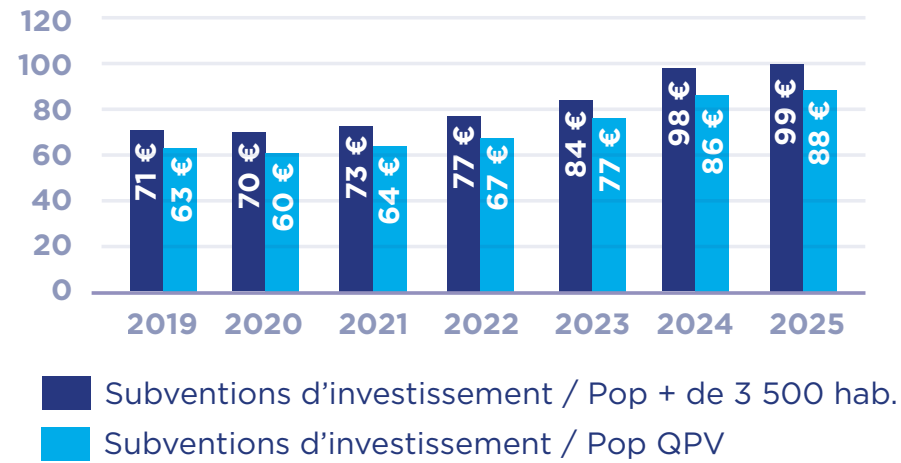
L'indicateur se stabilise sur les derniers exercices mais reste sensiblement plus élevé que pour les autres communes de la strate.

DOTATIONS ET SUBVENTIONS DANS LES BUDGETS DES COMMUNES AVEC QPV

) DOTATIONS ET SUBVENTIONS PAR HABITANT (RRF) PAR AN



) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PAR HABITANT PAR AN



Des dotations et subventions plus importantes en fonctionnement, moins en investissement

• En section de fonctionnement

- Un poids équivalent des recettes fiscales.
- Ce chiffre est toutefois porté par une proportion plus importante de grandes villes dans les communes avec QPV (voir analyse par strate).
- Un niveau de subventionnement supérieur pour les communes QPV, tant en proportion des recettes qu'en montant par habitant.
- Côté dépenses, la part allouée aux subventions et aux salaires des agents est plus élevée pour les communes avec QPV.
- **Les subventions d'investissement par habitant sont en revanche moins élevées.**
- Cela s'explique aussi notamment par un effet taille.

	QPV	+ DE 3500 HAB.
	%DRF	%DRF
Fiscalité directe	46,0%	47,6%
Fiscalité indirecte	7,3%	8,5%
Dotations et part	23,2%	17,5%
Charges carac gen	23,8%	29,0%
Masse salariale	59,5%	56,8%
Subventions	9,5%	6,6%



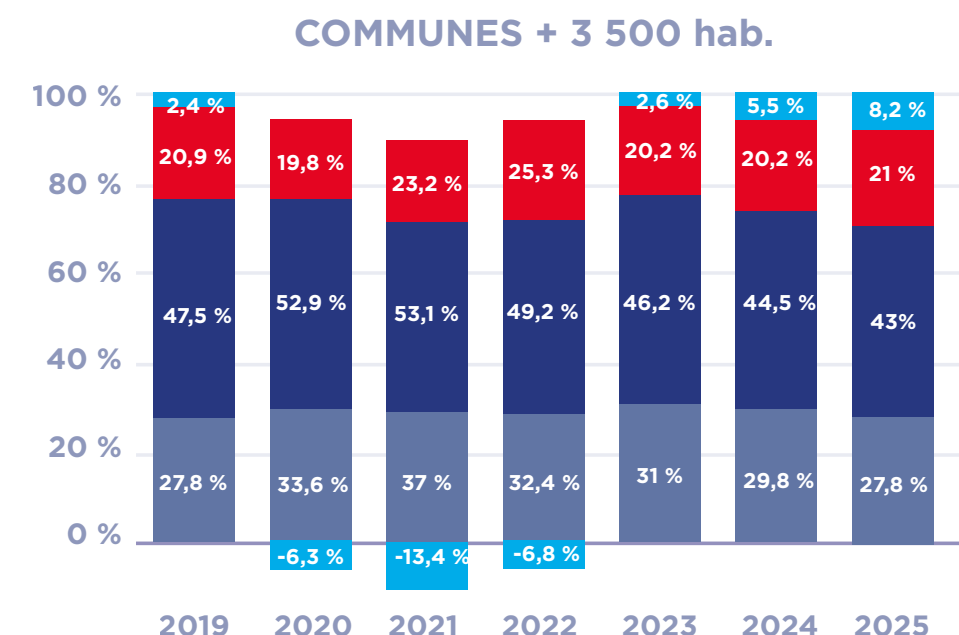
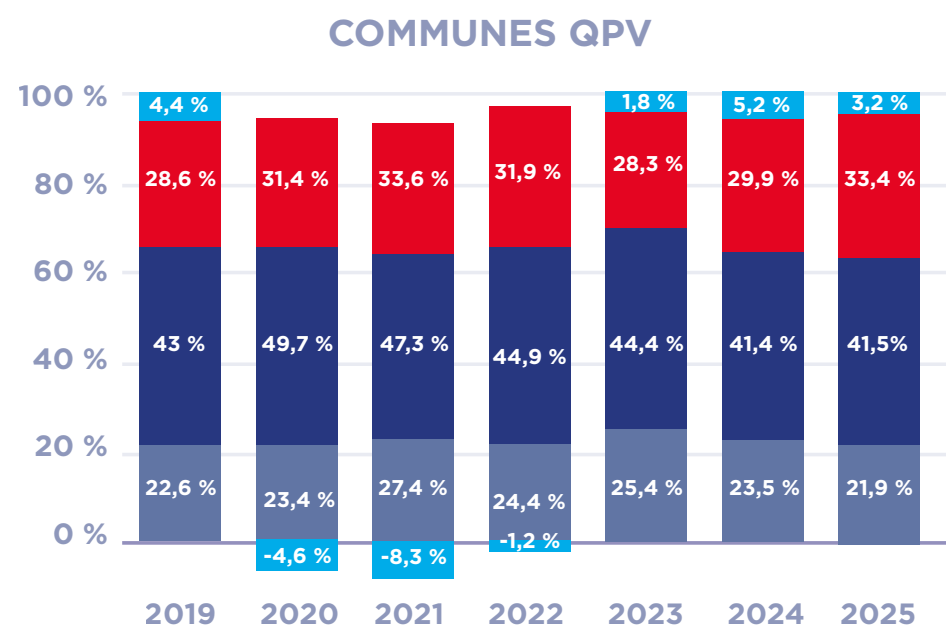
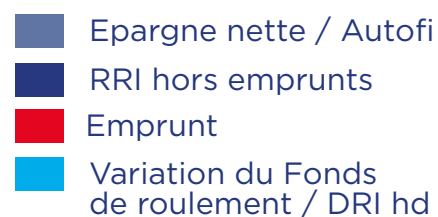
02 LA DETTE COMME LEVIER D'INVESTISSEMENT NÉCESSAIRE

Un financement de l'équipement reposant davantage sur l'emprunt

Dégageant moins d'épargne et d'autofinancement, les communes avec QPV doivent trouver des recettes complémentaires pour assurer le financement des dépenses d'équipement : elles ont donc plus recours à l'emprunt.

- En 2025, les communes QPV couvrent 33,4% de leurs dépenses réelles d'investissement (DRI) par l'emprunt, contre 21% pour les communes sans QPV, ces dernières percevant par ailleurs plus de subventions d'équipement par habitant (cf. slide précédent : 99 € hab. vs 88 €/hab. en 2025).
- Ce constat se vérifie sur l'ensemble de la période étudiée, et explique le taux d'endettement supérieur.

) DÉCOMPOSITION DU FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)



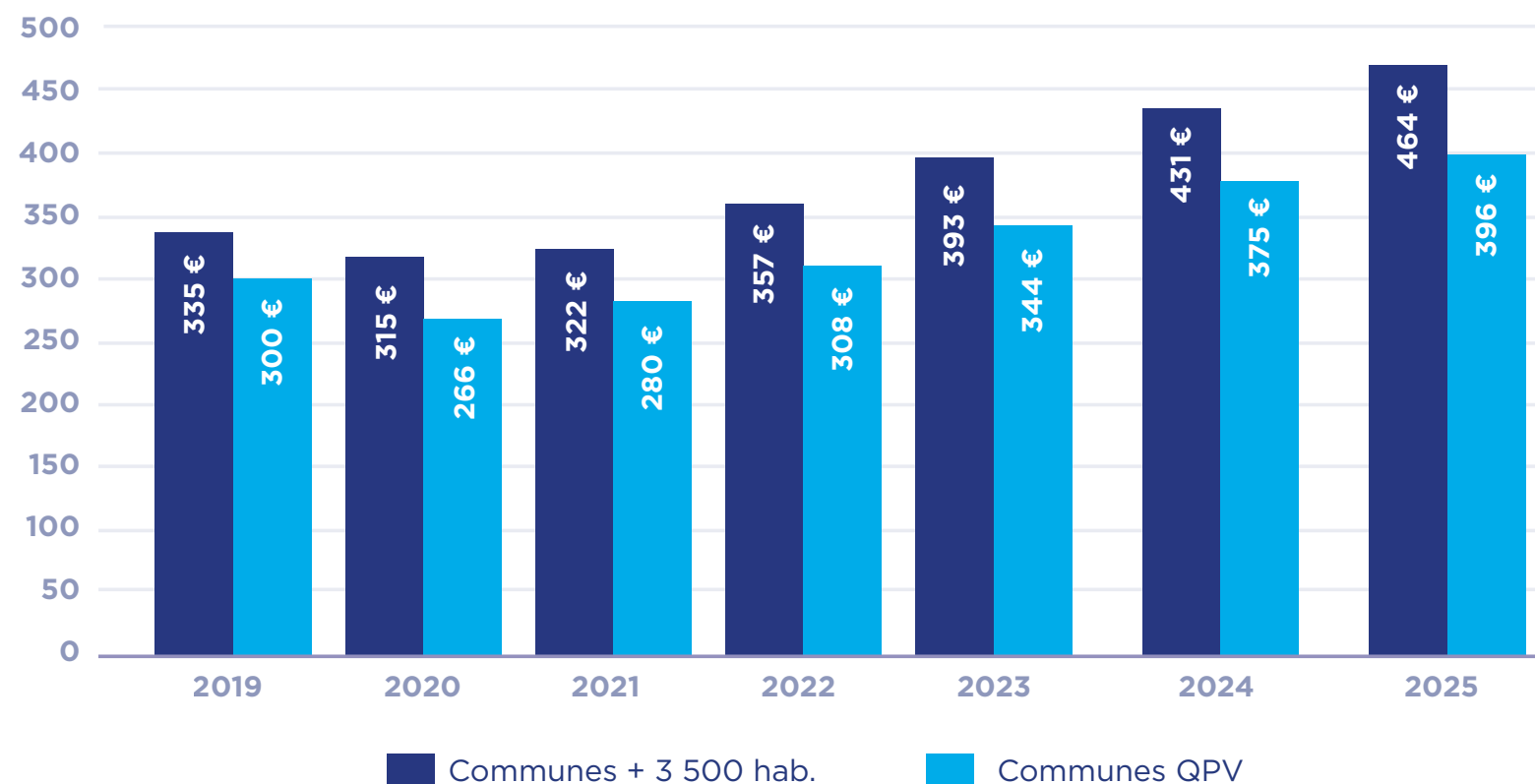
UNE CAPACITÉ D'INVESTISSEMENT MOINS FORTE

Les communes avec QPV investissent moins (en € par habitant)

Malgré un recours plus important à l'emprunt, les communes avec QPV ne sont pas en capacité d'investir autant que les communes sans QPV.

Le niveau de dépenses d'équipement des communes avec QPV suit la même trajectoire que les autres communes, mais reste inférieur sur l'ensemble de la période étudiée.

⌋ DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT
PAR HABITANT, PAR AN



396€

PAR HABITANT

de dépenses
d'équipement par an
pour les communes
avec QPV



An aerial photograph of a town with a river in the foreground. A large blue circle is overlaid on the image, containing the number '03' in red outline. A red location pin is positioned at the top of the blue circle. The town features a mix of residential buildings, some with red-tiled roofs, and green spaces. The river is a light brown color, and the surrounding landscape is a mix of green fields and trees.

03

Analyse par strates
démographiques



03

FOCUS

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Des dotations qui ne compensent pas des charges de fonctionnement plus élevées

- Dans l'ensemble, les RRF et les DRF par habitant sont plus élevées pour les communes avec QPV.
- Cela s'explique par le fait que les communes QPV sont en moyenne de plus grande taille.

	QPV 3,5K – 10K	STRATE 3,5 K – 10 K
	%DRF	%DRF
Fiscalité directe	37,1%	45,2%
Fiscalité indirecte	5,9%	8,1%
Dotations et part.	29,5%	20,6%
Charges carac gen	28,0%	31,1%
Masse salariale	58,7%	55,9%
Subventions	7,4%	6,1%

- L'analyse par strate permet de relativiser « l'effet taille ».
- Strate 3 500 – 10 000 habitants : les RRF et DRF par habitant sont plus élevées et confirment le constat global mais sont portées par les dotations plutôt que la fiscalité.
- Strate 10 000 – 20 000 : les RRF et DRF par habitant sont relativement proches des communes sans QPV malgré des dotations de fonctionnement là aussi relativement plus élevées.
- Strate > 20 000 : Le constat d'une part plus importante des dotations dans les RRF.

	QPV 10K – 20K	STRATE 10K – 20K
	%DRF	%DRF
Fiscalité directe	40,5%	48,4%
Fiscalité indirecte	7,5%	9,6%
Dotations et part.	27,0%	16,4%
Charges carac gen	26,2%	27,6%
Masse salariale	59,8%	59,0%
Subventions	7,9%	7,5%

- Des dotations et subventions de fonctionnement par habitant plus élevées, qui ne comblent pas l'écart constaté du niveau d'épargne.
- Cette observation s'explique par des dépenses de fonctionnement plus élevées en moyenne et une fiscalité moins dynamique.
- Quelle que soit la strate, la note AFL moyenne est donc moins favorable.

	QPV > 20K	STRATE > 20K
	%DRF	%DRF
Fiscalité directe	43,7%	52,3%
Fiscalité indirecte	16,2%	8,4%
Dotations et part.	19,6%	11,5%
Charges carac gen	21,7%	25,7%
Masse salariale	55,2%	56,6%
Subventions	10,5%	6,9%

ANALYSE PAR STRATES DÉMOGRAPHIQUES : COMMUNES ENTRE 3 500 ET 10 000 HABITANTS

Des communes avec QPV moins endettées et plus subventionnées

- Les communes avec QPV représentent 9% de la strate soit 178 communes sur 2225
- Deux variables budgétaires dénotent avec l'analyse globale à l'échelle de cette strate de population

Taux d'endettement

- Le taux d'endettement rejoint celui des communes hors programme en 2024 et 2025, il était auparavant inférieur.
- Cela contraste avec l'analyse consolidée des strates de plus de 3 500 habitants.

Subventions d'investissement par habitant

- Au niveau de cette strate, les subventions d'investissement par habitant sont plus élevées pour les communes QPV (+ 32€ par habitant en 2025).

Taux d'épargne

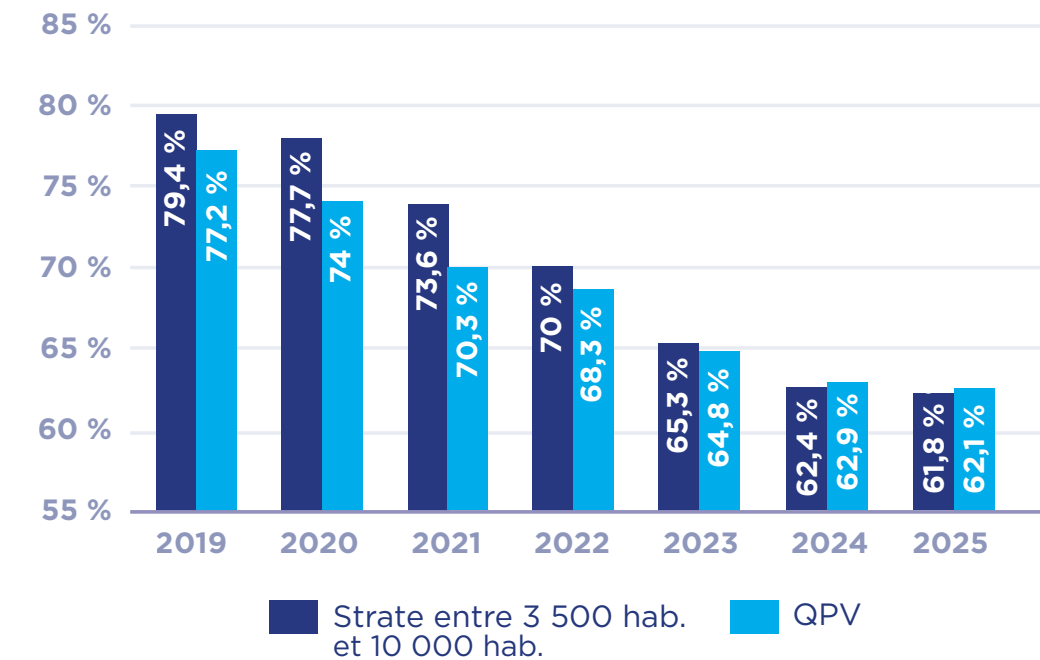
- Avec un taux d'épargne qui reste plus faible, la notation des communes QPV de la strate est toutefois, comme à l'échelle consolidée, moins favorable.

Note AFL

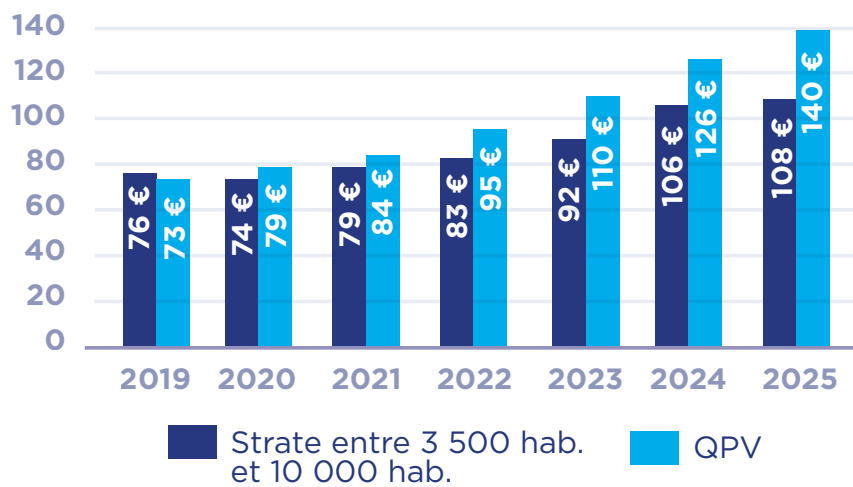
- 3,38 versus 2,97 en 2025.



) TAUX D'ENDETTEMENT PAR AN



) SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT PAR HABITANT PAR AN



ANALYSE PAR STRATES DÉMOGRAPHIQUES : COMMUNES ENTRE 3 500 ET 10 000 HABITANTS

Un investissement moins dépendant à la dette

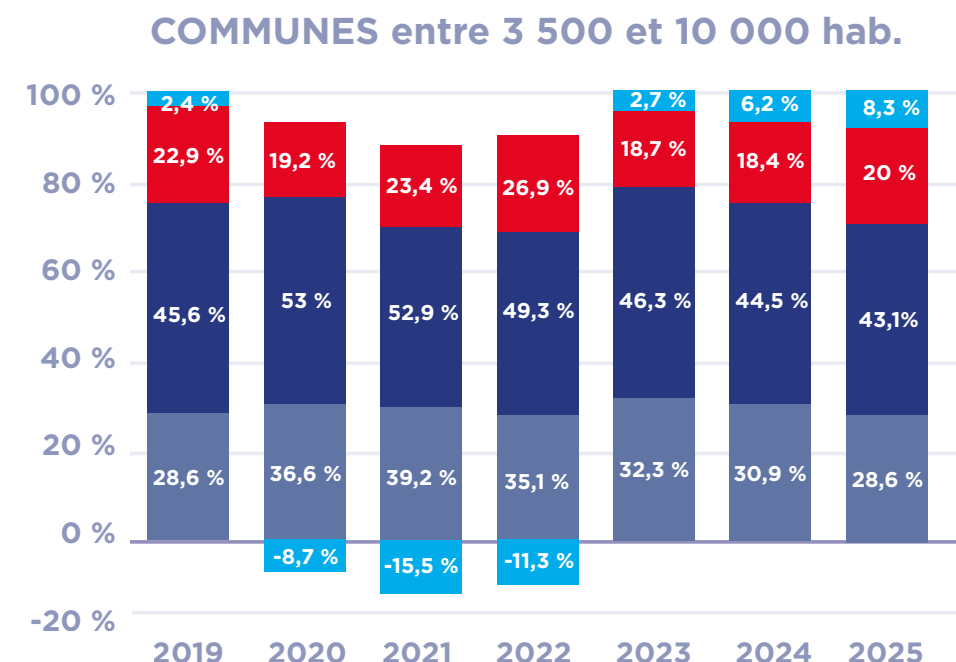
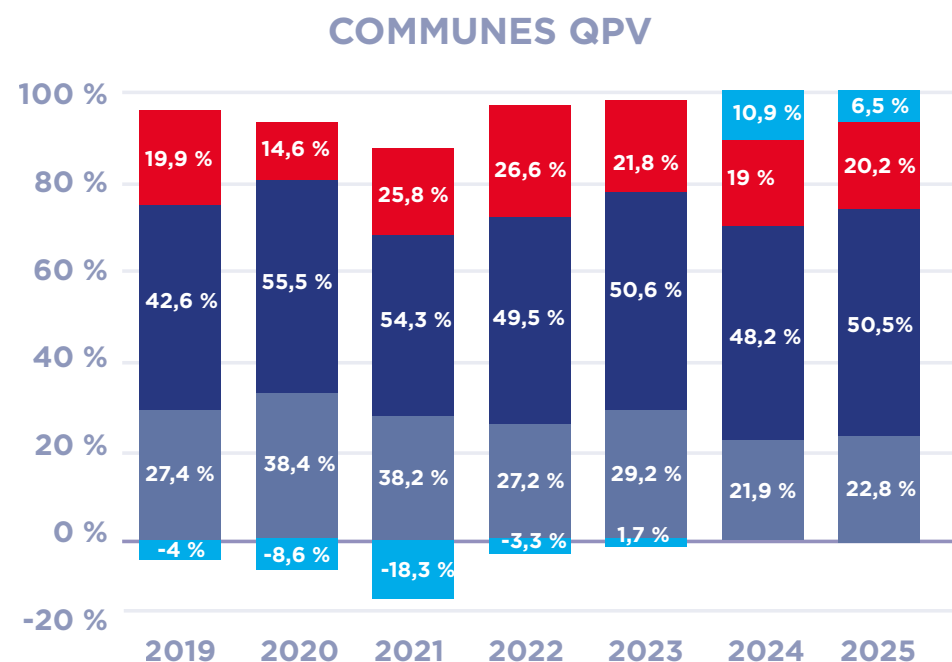
- Des subventions d'équipement par habitant (et RRI hors dette) supérieures aux homologues de la strate qui participent à limiter la nécessité de recourir à l'emprunt pour financer les équipements.

La part du financement de l'équipement par l'emprunt est quasi similaire en QPV et « non-QPV » (20,2% versus 20%), c'est la différence la plus notable avec l'analyse globale.



DECOMPOSITION DU FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)

- Epargne nette / Autofi
- RRI hors emprunts
- Emprunt
- Variation du Fonds de roulement / DRI hd



03 ANALYSE PAR STRATES DÉMOGRAPHIQUES : COMMUNES AU-DELÀ DE 20 000 HABITANTS

Des écarts d'endettement les plus importants entre QPV et non-QPV

- Les communes avec QPV représentent 70% de la strate soit 347 sur 495 communes.
- Malgré une maîtrise de l'épargne, les besoins d'investissement supplémentaires se traduisent par un recours à l'endettement plus important pour les communes avec QPV que les autres.

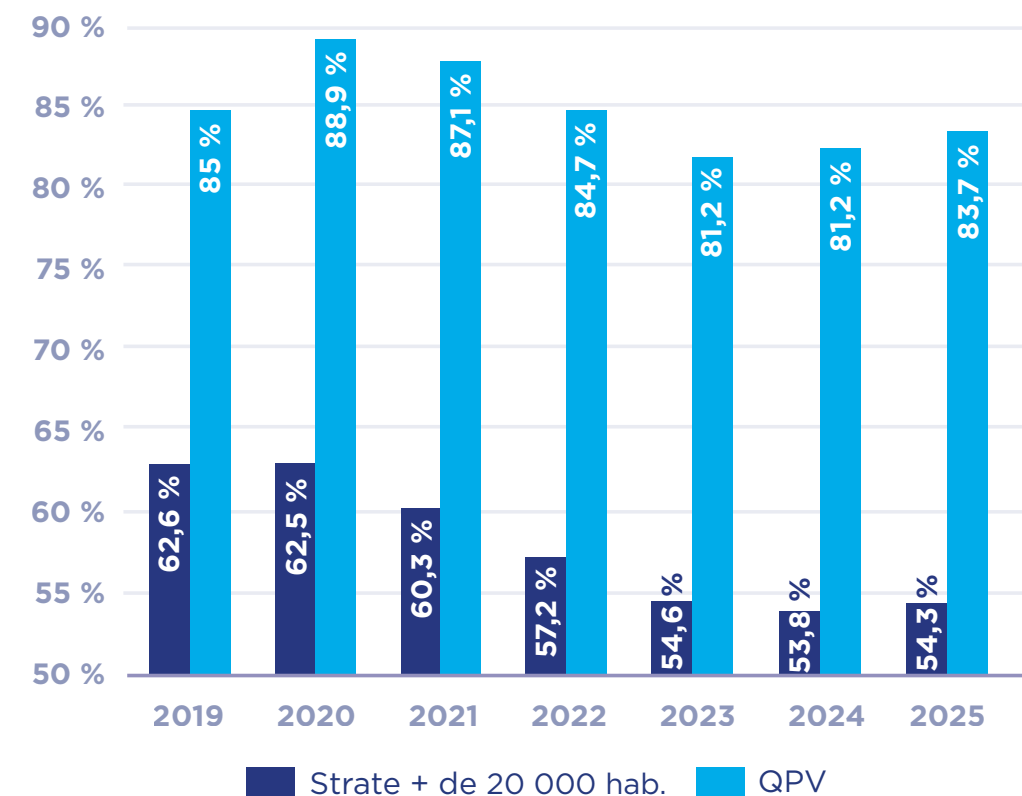
Taux d'endettement

- Taux d'endettement de 83,7% (communes avec QPV) versus 54,3% (communes sans QPV) en 2025.
- Ce taux d'endettement est toutefois en légère baisse sur l'ensemble de la période étudiée.

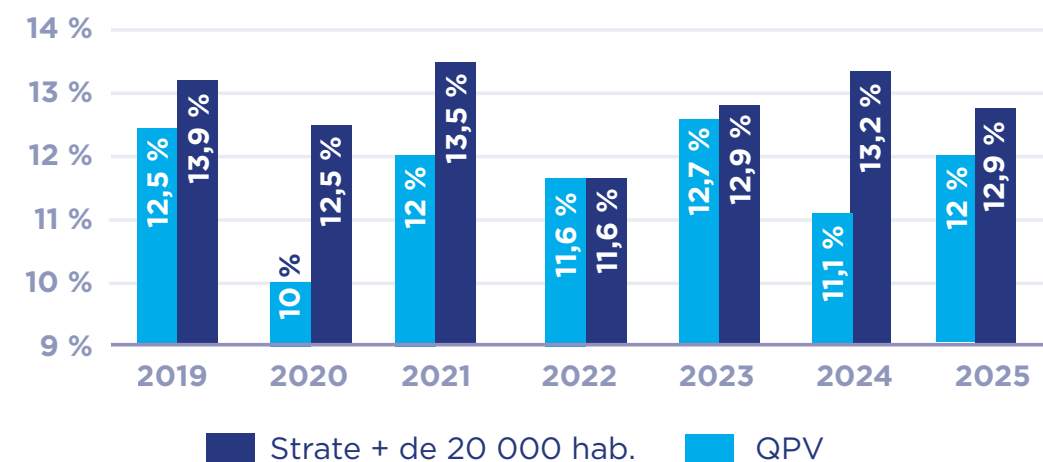
Taux d'épargne

- Un taux d'épargne relativement proche entre les deux catégories de commune (12% versus 12,9% en 2025).

) TAUX D'ENDETTEMENT PAR AN



) TAUX D'ÉPARGNE BRUTE PAR AN



ANALYSE PAR STRATES DÉMOGRAPHIQUES : COMMUNES AU-DELÀ DE 20 000 HABITANTS

Une section d'investissement qui s'appuie particulièrement sur la dette

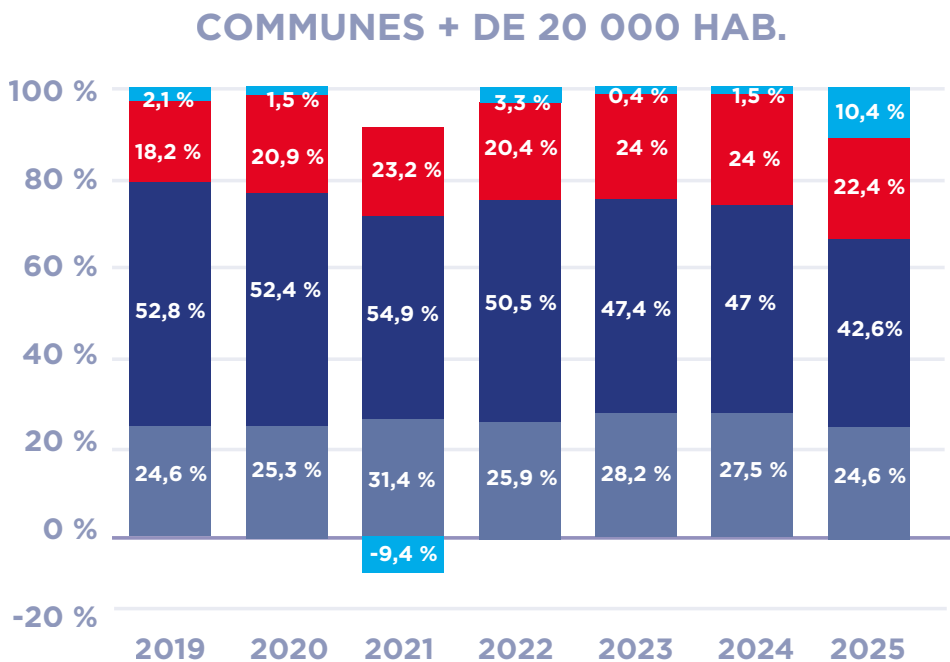
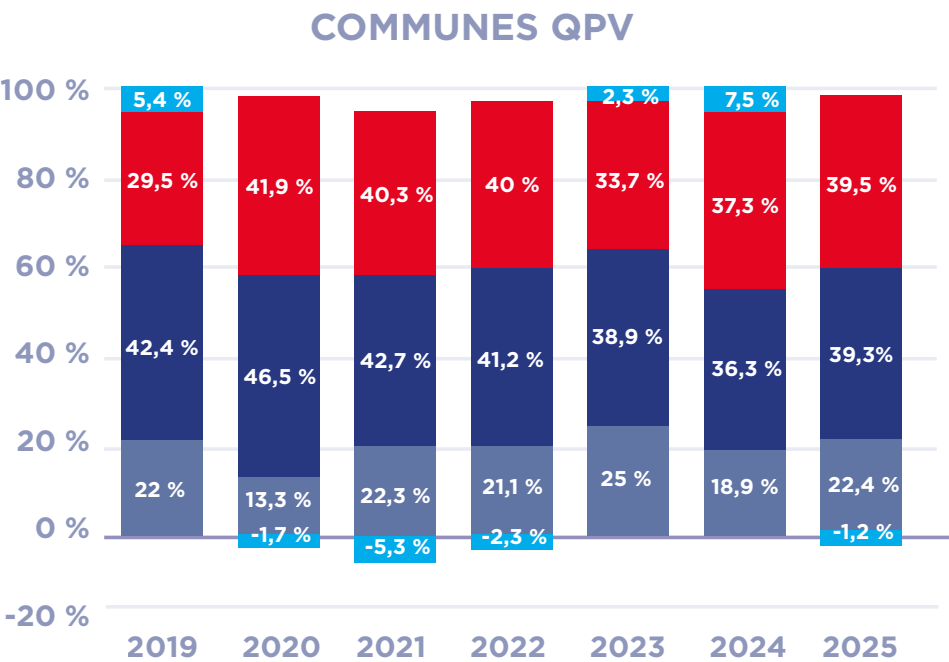
Les communes avec QPV de la strate
dépendent davantage de l'emprunt
pour financer leurs investissements.

- En 2025, l'emprunt constitue ainsi 39,5% des recettes d'investissement (22,4% pour les communes hors programme).
- Sur cet exercice, les communes hors programme ont recours de manière significative à leur trésorerie pour financer les équipements.
- Les RRI hors emprunt (excluant l'autofinancement) représentent un montant quasi équivalent à l'emprunt en 2025 pour les QPV.



DECOMPOSITION DU FINANCEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (HORS DETTE)

- Epargne nette / Autofi
- RRI hors emprunts
- Emprunt
- Variation du Fonds de roulement / DRI hd



DÉCOUVREZ LA NOTE FINANCIÈRE DE VOTRE COLLECTIVITÉ !



Et vous,
où vous situez
vous ?

Adressez votre demande
à l'adresse :

✉ adhesion@afl-banque.fr



) AFL, la banque des collectivités locales

« Incarner une finance responsable pour renforcer le pouvoir d’agir du monde local afin de répondre aux besoins présents et futurs des habitants ».

Seule banque française détenue à 100% par les collectivités locales, l’AFL dispose d’un modèle unique et innovant ; celui d’une banque créée par et pour toutes les collectivités.

En devenant actionnaires de l’AFL, les collectivités accèdent à un financement rapide et sur mesure pour leurs investissements, tout en s’inscrivant dans une démarche de finance durable et responsable.

Pour les collectivités, c’est la liberté d’investir tout en ayant une gestion maîtrisée de leurs finances. Depuis le début de son activité en 2015, l’AFL a déjà octroyé plus de 13 milliards d’euros et compte aujourd’hui plus de 1 300 actionnaires.

- **11 rue Desaix, 69003 Lyon**
- **Contact collectivités**
09 70 81 85 17 | partenariats@afl-banque.fr

+ D’INFO SUR :
www.afl-banque.fr

) Association des maires Ville et banlieue de France

Depuis 1983 Ville & Banlieue représente et anime le réseau des collectivités concernées par la politique de la ville. Elle fédère ainsi un réseau d’élus de toutes sensibilités politiques sur l’ensemble du territoire national :

- Association force de propositions, indépendante et volontariste,
- Réseau actif d’échanges d’expériences et de bonnes pratiques,
- Réseau en dialogue permanent avec les institutions et représentants de l’État.
- **22 rue Joubert, 75009 Paris**
- **Contact déléguée générale**
Sandrine Guirado | sandrine.guirado@ville-et-banlieue.org
09 72 64 96 12

+ D’INFO SUR :
www.ville-et-banlieue.org